
Brevet de Technicien Supérieur : Industries graphiques : productique graphique, par unités de contrôle capitalisables à titre expérimental / Arrêté du 21 juillet 1994 et annexes.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1999.01760

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Centre National de Documentation Pédagogique (Paris)

Imprimeur : Bialec, Nancy

Date de création : 1994

Description : Broché.

Mesures : hauteur : 297 mm ; largeur : 210 mm

Notes : Auteur : Ministère de l'Éducation Nationale - Direction des Lycées et collèges - Sous-direction des formations initiales et continues / Spécimen du C.R.D.P. - B.T.S. : Industries graphiques : productique graphique. Nomenclature des domaines et des unités de contrôle capitalisables. Ordre d'acquisition des unités de contrôle capitalisables. Répertoire des connaissances et des savoir faire du domaine professionnel. Correspondance entre les unités de contrôle capitalisables et les épreuves de l'examen.

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Supérieur

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 15